

<b>LES HABITATS NATURELS</b> Carte A3	<b>PELOUSES SECHES SEMI-NATURELLES (6210-36)°</b>
--	---

---

**Classification**


---

**Code et intitulé Corine Biotope** : 34.341, Pelouses calcaréo-siliceuses de l'Europe centrale du (*Koelerio-Phleion*).

**Code et intitulé Natura 2000** : 6210 : Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (*Festuco-Brometalia*)

**Code et intitulé habitat élémentaire** : 6210-36 : Pelouses pionnières à post-pionnières sur sables silico-calcaires plus ou moins stabilisés

Syntaxon phytosociologique : Communautés subatlantiques, plus ou moins xérophiles, acidiclives à acidiphiles, surtout montagnardes.

*Diantho sambucinae-Saxifragenion granulatae* Royer *suball. nov. hoc loco*

*Lactuco chondrilliflorae-Artemisietum campestris* Billy 2000 *prov.*

---

**Physionomie, écologie, espèces caractéristiques**


---

Description de l'habitat : Pelouses sèches mésoxérophiles écorchées (60 à 80 % de recouvrement) situées sur des cotes rocheuses siliceuses en mosaïque avec des dalles rocheuses et des landes à Genêt.

Espèces caractéristiques présentes : Laitue à fleurs de chondrille (*Lactuca viminea* subsp. *Chondrilliflora*), Peucedan oréosélin (*Peucedanum oreoselinum*), Centaurée tachée (*Centaurea maculosa*), Ail à têtes rondes (*Allium phaeocephalon*), Germandrée petit-chêne (*Teucrium chamaedrys*), Epiaire droite (*Stachys recta*), Fléole de Boehmer (*Phleum phleoides*), la Koelérie à fausse fléole (*Rostraria cristata*)



Etat de référence de l'habitat sur le site : Coteau de Mézanne sur vieille-Brioude

---

**Localisation et surface**


---

Ces pelouses sont localisées à l'extrémité sud du site sur le Coteau de Mézanne (commune de Vieille-Brioude). Elles couvrent une surface de quelques hectares seulement.

---

**Dynamique naturelle**


---

Evolution spontanée vers les ourlets à Brachypode et vers la lande à Genêt à balai ou à Genêt purgatif. Une évolution naturelle vers des fourrés arbustifs peut également s'effectuer.

**Valorisation socio-économique**

Cet habitat ne fait généralement pas l'objet d'une valorisation socio-économique importante : il peut faire l'objet d'un pâturage sur le site.

**Sensibilités et facteurs d'évolution**

	<i>Facteurs qui contribuent à l'état de conservation favorable</i>	<i>Facteurs qui contrarient l'état de conservation favorable</i>
<i>Facteurs naturels</i>	Evolution naturelle des groupements de dalles rocheuses vers la pelouse sèche.	Evolution naturelle de ces pelouses vers les landes à genêt ou les fourrés arbustifs
<i>Facteurs humains</i>	Réouverture des landes à genêt, des broussailles	Abandon des pratiques agricoles exercées sur ces parcelles.

**Etat de conservation**

- Bon  
 Moyen  
 Mauvais  
 Très mauvais

Ces pelouses sont dans un état de conservation moyen car bien que la plupart des espèces typiques de cet habitat soit présente, la surface de cet habitat est très réduite compte tenu de la fermeture importante du milieu.

**Valeur écologique et responsabilité du site**

Habitat de valeur écologique moyenne sur ce site compte tenu de sa faible surface et de son état de conservation moyen. Cet habitat n'abrite pas d'espèces végétales patrimoniales sur le site.

Cet habitat n'est pas typique de la Limagne brivadoise marquée par une topographie plutôt plane. Il est surtout caractéristique du Haut-Allier, secteur de gorges, où il est bien présent en amont de Vieille-Brioude. Cependant, l'extrémité sud de ce site Natura 2000 FR83901072 localisée entre le centre de vacances et le vieux-pont de Vieille-Brioude marque l'entrée dans les gorges. Cet habitat apparaît donc comme rare sur ce site Natura 2000, mais comme assez commun à l'échelle du Val d'Allier.

De ce fait, **ce site n'apparaît pas comme important pour la conservation de cet habitat à l'échelle du val d'Allier.**

<b>LES HABITATS NATURELS</b> Carte A3	<b>PELOUSE ALLUVIALE A ARMOISE CHAMPETRE ET FETUQUE DE LEMAN (6210-38)</b>
--	--

### Classification

**Code et intitulé Corine Biotope** : 34.342 : Pelouses sur sables légèrement calcaires

**Code et intitulé Natura 2000** : 6210 : Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (*Festuco-Brometalia*)

**Code et intitulé habitat élémentaire** : 6210-38 : Pelouses subatlantiques xériques acidoclines sur sables alluviaux

Syntaxon phytosociologique : *Armerienion elongatae* Krausch 1962 ex Royer suball.

nov. hoc loco / *Koelerio macranthae-Phleion phleoidis* Korneck 1974

*Scrophulario caninae-Artemisietum campestris* Billy in Royer et al. 2006

Groupement végétal : Pelouse à Armoise champêtre, Fétuque de Léman et Thym à nombreux poils

### Physionomie, écologie, espèces caractéristiques

Description de l'habitat : pelouses rases à hautes selon les faciès, assez peu ouvertes (70-90 % de recouvrement herbacé) dominées par l'Armoise vulgaire et les fétuques du groupe ovina.

Espèces caractéristiques présentes : l'Armérie des sables (*Armeria arenaria*), l'Armoise champêtre (*Artemisia campestris*), la fétuque ovine (*Festuca gr. Lemanii*), le Thym à pilosité variable (*Thymus polytrichus*), la Fléole de Boehmer (*Phleum phleoides*), la Koelérie à fausse fléole (*Rostraria cristata*), la Jasione des montagnes (*Jasione montana*)



Etat de référence de l'habitat sur le site : Méandre du Précaillé et captages de Cougeac à Lamothe

### Localisation et surface

Les pelouses sont situées sur les terrasses alluviales tabulaires rarement inondées (fortes crues hivernales) des niveaux moyens à assez élevés du lit majeur.

Elles sont très localisées et de surface très restreinte puisqu'elles ne couvrent que quelques hectares.

Il existait auparavant des pelouses alluviales à Epervière et Corynéphore (code Natura 2000 : 6120-1) sur le méandre de Précaillé. Toutefois, suite à l'atterrissement naturel de ce méandre, ces pelouses pionnières ont disparu.

### Dynamique naturelle

En cas d'abandon pastoral et de diminution de la fréquence des crues, on observe une reconstitution forestière très lente, avec implantation d'un voile pionnier à base de Genêt à balais (*Cytisus scoparius*) ou de Genêt purgatif (*C. oromediterraneus*), puis colonisation par les essences pionnières (Pin sylvestre notamment).

Ces habitats évoluent vers des prairies à chiendents, des fourrés préforestiers puis localement vers des forêts alluviales à bois dur.

Ils sont associés à l'action des grandes crues importantes, qui déposent des alluvions sableuses ou rajeunissent les milieux (destruction de la végétation). Mais leur stabilisation est liée également au pâturage extensif et à l'action des lapins.

**Valorisation socio-économique**

Ces pelouses peuvent servir de champ captant pour l'eau potable ou peuvent être pâturées.

**Sensibilités et facteurs d'évolution**

	<i>Facteurs qui contribuent à l'état de conservation favorable</i>	<i>Facteurs qui contrarient l'état de conservation favorable</i>
<i>Facteurs naturels</i>	Nécessité d'un sol superficiel favorable aux plantes adaptées à une forte sécheresse estivale. Dépôt d'alluvions caillouteuses ou rajeunissement par les grandes crues/ Actions des lapins.	Colonisation par les ligneux. Colonisation par les graminées sociales, en particulier les chiendents hybrides et le Pâturin à feuilles étroites.
<i>Facteurs humains</i>	Aucune gestion Entretien extensif (fauche ou pâturage) pour bloquer la dynamique végétale.	Mise en culture, dégradation par des aménagements. Surpâturage. Exploitation de granulats. Eventuellement la circulation d'engins motorisés (véhicules tout-terrain) ou surfréquentation.

**Etat de conservation**

- Bon  
 Moyen  
 Mauvais  
 Très mauvais

L'état de conservation de cet habitat peut être qualifié d'**assez mauvais** dans ce site NATURA 2000, car les pelouses du site sont très morcelées, elles occupent de très faibles superficies et ne sont pas toujours très typiques.

**Valeur écologique et responsabilité du site**

Habitat d'importance patrimoniale majeure, à aire géographique limitée (seulement connu du cours supérieur de l'Allier et des gorges de la Loire), en régression. Sur le site, habitat extrêmement relictuel, réduit aujourd'hui à un petit nombre de sites de surface restreinte ;

**Flore** : Pas de plantes remarquables recensées sur les pelouses répertoriées. Cependant, l'habitat bien présent dans le Haut-allier abrite plusieurs espèces à statut de protection et/ou de rareté-telles que *Minuartia viscosa* (Livre rouge national, tome I), *Ranunculus monspeliacus* (Protection régionale, Liste rouge régionale, annexe II), *Potentilla rupestris* (Protection régionale), *Plantago holosteum* (Liste rouge régionale, annexe II).-

**Faune** : milieu favorable à des espèces remarquables (Alouette lulu, Oedicnème, Pie-grièche écorcheur), associé aux milieux ouverts voisins (prairies, cultures).

Bien que l'aire biogéographique de cet habitat soit réduite, le site Natura 2000 revêt un **enjeu modéré** pour la conservation de cet habitat (surface limitée et mauvais état de conservation de l'habitat sur le site d'étude).